

**AVIS PUBLIC**  
**Demande de dérogation mineure**  
**aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **12 septembre 2022, à 20 h**. Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

**128, 3eme Avenue, lot 5017 683**

Afin de rendre la propriété conforme au Règlement de zonage 927-13

**Article 5.4**

Accepter que la résidence principale ainsi que tout bâtiment accessoire qui y sera annexé puisse être implanté avec un angle de 14 degrés par rapport à la ligne parallèle à la rue afin d'être parallèle aux résidences voisines.

Donné à New Richmond  
Ce 22<sup>e</sup> jour d'août 2022

Stéphane Cyr  
Directeur général et greffier adjoint